

STELMINE CANADA LTÉE

États financiers audités pour
les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Audited Financial Statements for the
years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États de la situation financière	3
États des résultats et du résultat global	4
États des variations des capitaux propres	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-34

Table of contents

Independent Auditor's Report
Statements of Financial Position
Statements of Net Loss and Comprehensive Loss
Statements of Changes in Equity
Statements of Cash Flows
Notes to Financial Statements



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stelmine Canada Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de STELMINE CANADA LTÉE, qui comprennent les états de la situation financière au 31 juillet 2013 et au 31 juillet 2012, et les états des résultats et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of Stelmine Canada Ltd.

We have audited the accompanying financial statements of STELMINE CANADA LTD., which comprise the financial position as at July 31, 2013 and July 31, 2012, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the years ended July 31, 2013 and July 31, 2012, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error.

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de STELMINE CANADA LTÉE au 31 juillet 2013 et au 31 juillet 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit l'incertitude relative à l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Notre opinion ne comporte pas de réserve à cet égard.

Autres points

Tel que mentionné dans la note 19 sur les éventualités, la société a annulé en février 2013 son contrat d'assurance responsabilité des administrateurs. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact de cette absence de couverture d'assurance sur l'ensemble des états financiers de la société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2013.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal,
le 28 novembre 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
n°A115197

Auditor's Responsibility (continued)

In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of STELMINE CANADA LTD. as at July 31, 2013 and July 31, 2012, and its financial performance and cash flows for the years ended July 31, 2013 and July 31, 2012 in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Emphasis of matters

We draw attention to note 2 of the financial statements which describes the uncertainty related to going concern assumption. Our opinion is not qualified in respect of this matter.

Other matters

As mentioned in note 19 on contingencies, the Company canceled the insurance policy on director's liability in February 2013. We are not able to assess the impact of the lack of insurance coverage on all Company's financial statements for the year ended July 31, 2013.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L. ¹

Montreal,
November 28, 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
n°A115197

STELMINE CANADA LTÉE
États de la situation financière
Aux 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.
Statements of Financial Position
As at July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

	Notes	31 juillet / July 31, 2013 \$	31 juillet / July 31, 2012 \$	
ACTIF				ASSETS
COURANT				CURRENT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	2 718	7 742	Cash and cash equivalents
Débiteurs	7	13 614	13 132	Receivables
Frais payés d'avance		455	9 429	Prepaid expenses
		<u>16 787</u>	<u>30 303</u>	
NON COURANT				NON CURRENT
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	924 112	1 287 286	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	9	3 063	-	Fixed assets
Avances à une société apparentée	16	69 383	69 383	Advances to a related company
Total de l'actif		<u><u>1 013 345</u></u>	<u><u>1 386 972</u></u>	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
COURANT				CURRENT
Comptes créditeurs et charges à payer		653 016	349 954	Accounts payables and accrued charges
NON COURANT				NON CURRENT
Passifs d'impôt différés	14	-	213 830	Deferred income tax liabilities
Total du passif		<u><u>653 016</u></u>	<u><u>563 784</u></u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions		3 527 762	3 435 632	Share capital
Bons de souscription		34 695	123 626	Warrants
Surplus d'apport		1 355 459	1 266 528	Contributed surplus
Déficit		<u>(4 557 587)</u>	<u>(4 002 598)</u>	Deficit
Total des capitaux propres		<u><u>360 329</u></u>	<u><u>823 188</u></u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>1 013 345</u></u>	<u><u>1 386 972</u></u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

STELMINE CANADA LTÉE
États des résultats et du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.
Statements of Net Loss and Comprehensive Loss
For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

		<u>2013</u>	<u>2012</u>	
	Notes	\$	\$	
DÉPENSES				EXPENSES
Honoraires de consultation		28 839	170 796	Consulting fees
Honoraires professionnels		84 936	124 925	Professional fees
Rémunération à base d'actions	11	-	11 461	Stock-based compensation
Impôt de la partie XII.6		-	18 453	Part XII.6 taxes
Loyer		28 626	39 388	Rent
Charge d'amortissement et de dépréciation	9	24	-	Amortization and depreciation expense
Frais généraux d'administration		48 118	67 447	General administrative expenses
Inscription registrariat et information aux actionnaires		23 569	27 939	Registration, listing fees and shareholders information
Dévaluation des droits miniers	8	-	141 943	Impairment of mining rights
Dévaluation des frais d'exploration reportés	8	-	255 976	Impairment of deferred exploration expenses
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	428 821	-	Write-off of exploration and evaluation assets
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		63 994	-	Loss on disposal of exploration and evaluation assets
Résultat opérationnel		(706 927)	(858 328)	Operations loss
Gain sur règlement de comptes créditeurs	10.1 (f)	(62 355)	-	Gain on accounts payables settlement
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(644 572)	(858 328)	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Charge d'impôts différés	14	89 583	142 475	Deferred income taxes
RÉSULTAT ET RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(554 989)	(715 853)	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	13	(0,02)	(0,03)	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION		30 261 482	25 785 768	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

STELMINE CANADA LTÉE

États des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.
Statements of Changes in Equity
For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

	Notes	Nombre d'actions / Number of shares	Capital actions / Share Capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} août 2012		30 252 940	3 435 632	123 626	1 266 528	(4 002 598)	823 188
Placement privé	10.1	3 117 761	93 533	-	-	-	93 533
Bons de souscription expirés	10.2	-	-	(123 626)	123 626	-	-
Bons de souscription échus, échéance reportée dans douze mois	10.2	-	-	34 695	(34 695)	-	-
Frais d'émission d'actions	10.1 (a)	-	(1 403)	-	-	-	(1 403)
		3 117 761	92 130	34 695	1 355 459	-	92 130
Résultat et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(554 989)	(554 989)
Solde au 31 juillet 2013		33 370 701	3 527 762	34 695	1 355 459	(4 557 587)	360 329
							Balance as at July 31, 2013
Solde au 1^{er} août 2011		21 897 940	3 001 933	106 471	1 148 596	(3 273 479)	983 521
Placements privés	10.1	7 545 000	376 799	116 701	-	-	493 500
Financement privé accréditif	10.1	810 000	52 650	6 925	-	-	59 575
Actions à émettre en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation	10.1 (e)	-	4 250	-	-	-	4 250
Bons de souscriptions expirés	10.2	-	-	(106 471)	106 471	-	-
Frais d'émission d'actions		-	-	-	-	(13 266)	(13 266)
Rémunération à base d'actions	11	-	-	-	11 461	-	11 461
		8 355 000	433 699	17 155	117 932	(3 286 745)	1 539 041
Résultat et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(715 853)	(715 853)
Solde au 31 juillet 2012		30 252 940	3 435 632	123 626	1 266 528	(4 002 598)	823 188
							Balance as at July 31, 2012

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

STELMINE CANADA LTÉE
États des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.
Statements of Cash Flows
For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

		2013	2012	
	Notes	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Résultat et résultat global de l'exercice		(554 989)	(715 853)	Net loss and comprehensive loss
Dévaluation des droits miniers		-	141 943	Impairment of mining rights
Dévaluation des frais d'exploration reportés		-	255 976	Impairment of deferred exploration expenses
Charge d'amortissement et de dépréciation	9	24	-	Amortization and depreciation expense
Gain sur règlement de comptes créditeurs	10.1 (f)	(62 355)	-	Gain on accounts payables settlement
Rémunération à base d'actions	11	-	11 461	Stock-based compensation
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		428 821	-	Write-off of exploration and evaluation assets
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		63 994	-	Loss on disposal of exploration and evaluation expenses
Charge d'impôts différés	14	(275 755)	(142 475)	Deferred income taxes
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	15	529 367	(142 250)	Net change in non-cash operating working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		129 107	(591 198)	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(3 087)	-	Acquisition of fixed assets
Acquisition de droits miniers	8	(15 592)	(17 444)	Acquisition of mining rights
Produit de disposition de droits miniers		5 000	-	Proceeds of mining rights disposal
Augmentation des frais d'exploration reportés	8	(119 049)	(40 941)	Increase in deferred exploration expenses
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(132 728)	(58 385)	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Flux de trésorerie relatifs au capital actions et aux bons de souscription		-	615 000	Cash flows relating to capital stock and warrants
Frais d'émission d'actions		(1 403)	(13 266)	Issuance cost of shares
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(1 403)	601 734	Cash flows from financing activities
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(5 024)	(47 849)	CASH AND CASH EQUIVALENTS DECREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		7 742	55 591	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	6	2 718	7 742	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012

(in Canadian dollars)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières et gazières. Elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerais économiquement récupérables.

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 5 avril 2005. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1155 University, bureau 812, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole STH.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2013, la Société présentait un déficit cumulé de 4 557 587 \$ (4 002 598 \$ au 31 juillet 2012). Ces incertitudes significatives laissent planer un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

La valeur comptable des actifs, passifs, produits et charges présentés dans les états financiers et la classification utilisée dans l'état de la situation financière n'ont pas été ajustés comme cela serait nécessaire si l'hypothèse de continuité de l'exploitation n'était pas appropriée.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Les états financiers du 31 juillet 2013 ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 juillet 2013 (incluant les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 novembre 2013.

1. INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

The Company's activities include the acquisition, exploration, production, development and, where possible, the operating of mining and gas properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

The Company was incorporated under the *Canada Business Corporations Act* on April 5, 2005. The address of its registered office and its principal place of business is 1155, University Montreal, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol STH.

2. GOING CONCERN

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) including the assumption of going concern, meaning the company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Since the company has not yet found a property that contains economically exploitable mineral deposits, the company did not generate income or cash flow from operations to date. At July 31, 2013 a retained deficit of \$ 4,557,587 (\$ 4,002,598 at July 31, 2012). These material uncertainties cast significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue operations is dependent upon obtaining additional financing necessary to continue the exploration of its mineral properties. Although the company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it manages to compete for funding in the future.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate.

3. GENERAL INFORMATION AND COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements of the Company have been prepared in accordance with IFRS.

The financial statements of July 31, 2013 have been prepared under the historical cost basis, except for financial instruments that are carried at fair value.

The financial statements for the reporting period ended July 31, 2013 (including comparative statements) were approved and authorized for issue by the board of directors on November 28, 2013.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Modifications de méthodes comptables

La norme IAS 1 révisée contient une nouvelle exigence quant au regroupement à l'état du résultat global de tous les éléments des autres éléments du résultat global qui se renverseront en résultat net. Ce changement n'affecte pas les montants qui doivent être enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou le moment où ces éléments sont renversés en résultat net. La Société a adopté cette nouvelle norme de façon anticipée au cours de l'exercice.

4.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

À moins d'indication contraire, les normes révisées et les amendements qui suivent s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et amendements.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 7 Instruments financiers : information à fournir

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IFRS 7 visant la fourniture d'informations supplémentaires sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation rattachés aux actifs financiers et passifs financiers que la Société a comptabilisés, sur sa situation financière. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes individuels.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation.

La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La Société ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous les chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer les conséquences de tous ces changements.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

4.1 Changes in accounting policies

IAS 1 (revised) includes a new requirement regarding the grouping of all items of other comprehensive income that will be reclassified to profit or loss. This amendment does not affect amount that must be included in other comprehensive income or the timing of their reclassification to profit or loss. The Company early adopted this new standard during the year.

4.2 Future changes in accounting policies

At the date of authorization of these financial statements, new standards and interpretations to existing standards and further amendments were published but not yet in force, and the Company has not adopted early.

Unless otherwise stated, the revised standards and amendments to this section apply to annual periods beginning on or after January 1st, 2013. The Company has not yet assessed the impact of these standards and amendments.

Management expects that all positions, not yet effective, will be adopted in accounting policies for the Company during the period beginning after the date of entry into force of each position. Information on new standards and interpretations and the new amendments, which may be relevant to the financial statements of the Company, is provided below. Some other new standards and interpretations have been published, but we do not expect them to have a significant impact on the financial statements of the Company.

IFRS 7 Financial Instruments : Disclosures

In December 2011, the IASB amended IFRS 7 respecting additional disclosures on offsetting financial assets and financial liabilities to enable users of financial statements to evaluate the effect or potential effect of netting arrangements on its financial position, including rights of set-off associated with the financial assets and financial liabilities recognized by the Company. These amendments apply to annual periods beginning on or after January 1, 2013. The Company will adopt this new standard as of its effective date. The Company is currently analyzing the possible impact of this standard on its separate statements.

IFRS 9, Financial Instruments

The IASB aims to completely replace IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement.

The replacement standard (IFRS 9) is published in several phases. To date, the chapters dealing with the recognition, classification, evaluation and derecognition of assets and liabilities have been published. The Company will classify financial assets as subsequently measured at either amortized cost or fair value, depending on the model followed by the Company for the management of financial assets and the contractual cash flows of the financial asset. The evaluation of most financial liabilities at amortized cost is maintained, but when an entity measures a financial liability at fair value, the portion of changes in fair value related to credit risk specific to the entity must be presented in other comprehensive income rather than net income.

These sections are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015. Other chapters of the depreciation methodology and hedge accounting are still being developed.

The Company does not expect to implement IFRS 9 until all of the chapters have been published and it can comprehensively assess the impact of all changes.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IFRS 11, Partenariats

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, Participation dans des coentreprises. Selon IFRS 11, la comptabilisation par les investisseurs reflète davantage leurs droits et obligations relatifs au partenariat plutôt que la forme légale. La méthode de mise en équivalence est exigée selon le IFRS 11. La possibilité d'utiliser la consolidation proportionnelle est maintenant éliminée pour les coentreprises selon IAS 31.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La Société ne prévoit pas adopter l'IFRS 11 avant que tous les chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer les conséquences de tous ces changements.

IFRS 12, Divulgaration d'intérêts dans d'autres entités

Cette nouvelle norme établit les exigences minimales en matière d'informations à fournir lorsqu'une Société détient une participation dans d'autres entités. Cette norme combine les informations à fournir au sujet des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées.

Cette norme reprend des exigences de présentation existantes et introduit également des exigences de présentation additionnelles importantes au sujet de la nature et des risques associés aux participations d'une entité dans d'autres entités. La norme comprend des exigences de présentation pour les entités visées par les normes IFRS 10 et IFRS 11.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Société ne prévoit pas adopter l'IFRS 12 avant que tous les chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer les conséquences de tous ces changements.

IFRS 13, Mesure de la juste valeur

Lorsque son utilisation est requise ou permise par d'autres normes IFRS, cette nouvelle norme vise à préciser la définition de la juste valeur, à fournir des directives sur l'évaluation de la juste valeur et à améliorer les exigences en matière d'informations à fournir.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Société ne prévoit pas adopter l'IFRS 13 avant que tous les chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer les conséquences de tous ces changements.

4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Future changes in accounting policies (continued)

IFRS 11, Partnerships

IFRS 11 replaces IAS 31, Interests in joint ventures. According to IFRS 11, the accounting by investors reflects better their rights and obligations under the partnership rather than the legal form. The equity method is required by the IFRS 11. The possibility of using proportionate consolidation for joint ventures now eliminated in accordance with IAS 31.

These sections are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015. Other chapters of the depreciation methodology and hedge accounting are still being developed.

The Company does not expect to implement IFRS 11 until all of the chapters have been published and it can comprehensively assess the impact of all changes.

IFRS 12, Disclosure of interests in other entities

This new standard establishes minimum requirements to provide information when a Company has an interest in other entities. This standard combines the disclosures about investments in subsidiaries, partnerships, associates and non consolidated structured entities.

This standard contains requirements for existing presentation and also introduces significant additional disclosure requirements about the nature and risks associated with participation of an entity in other entities. The standard includes disclosure requirements for entities covered by IFRS 10 and IFRS 11.

These sections are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015.

The Company does not expect to implement IFRS 12 until all of the chapters have been published and it can comprehensively assess the impact of all changes.

IFRS 13, The fair value evaluation

When its use is required or permitted by other IFRS, this new standard clarifies the definition of fair value, to provide guidance on measuring fair value and improve the requirements of disclosure.

These sections are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015.

The Company does not expect to implement IFRS 13 until all of the chapters have been published and it can comprehensively assess the impact of all changes.

4.3 Financial instruments

Assets and liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when extinguishment, termination, cancellation or expiration.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.3 Instruments financiers (suite)**

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après :

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Les montants à recevoir des dirigeants et d'une Société apparentée font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Les taxes sur les produits et services à recevoir, les prêts et créances de la Société sont inclus dans l'actif courant, sauf pour les instruments ayant une échéance supérieure à douze mois à la date de la situation financière considérée, lesquels sont classés comme des actifs non courants.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie, sauf s'ils sont désignés comme couvertures.

Les actifs financiers présentés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur et sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, qui respectent certaines conditions et sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants, exception faite de la portion que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler dans plus de douze mois de la date du bilan, laquelle est classée comme non courante.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.3 Financial instruments (continued)**

Assets and liabilities are initially measured at fair value plus transaction costs. The fair value is based on quoted market prices, except that financial instruments are not traded in an active market. In this case, the fair value is determined using valuation techniques such as the Black-Scholes model or other valuation techniques.

Assets and financial liabilities are subsequently measured as described below :

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets, other than those designated as effective hedging instruments, are classified in the following categories at the time of initial recognition :

- Loans and receivables;
- Financial assets at fair value through profit or loss;
- Financial assets held to maturity;
- Financial assets available for sale.

The category determines how subsequent measurement and accounting income and loss in either or in other comprehensive income and loss of revenues and expenses that will result. All income and expenses relating to financial assets recognized in income and loss are presented in the financial expenses or financial products

Loans and receivables

Loans and receivables are non derivative financial assets with fixed or determinable payments, that are not quoted in an active market. After initial recognition, they are measured at amortized cost using the method of effective interest rate, less a provision for impairment. Discounting is omitted if its effect is not significant. Directors and a related company advances are included in this category of financial instruments. Sales tax receivable, loans and receivables of the Company are included in current assets, except for those instruments with a maturity of more than twelve months from the financial position date in consideration, which are classified as non-current assets.

Financial assets at fair value through income and loss

Assets or financial liabilities are classified in this category if it is acquired or incurred principally for the purpose of selling or repurchasing in the near future. Derivatives are also classified in this category unless they are designated as hedges.

Financial assets presented in this section are initially and subsequently measured at fair value and are classified as held for trading, that satisfy certain conditions and which are designated as at fair value through net income at time of initial recognition. Cash and cash equivalents are classified in this category of financial assets

Financial assets at fair value through income and loss are classified as current, except for the portion that the entity expects to recover or settle in more than twelve months after the balance sheet date, which are classified as non-current.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que les prêts et créances, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et ceux que la Société désigne comme étant disponibles à la vente. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé en résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont inclus dans les actifs non courants, exception faite de ceux dont l'échéance est de moins de douze mois suivant la fin de la période de présentation, qui sont alors considérés dans les actifs courants.

La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et de dividendes sont comptabilisés en résultat net dans les produits financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze mois.

La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.3 Financial instruments (continued)

Financial assets (continued)

Financial assets held to maturity

Financial assets held to maturity are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturity, other than loans and receivables, financial assets at fair value through profit or loss and those that the Company designate as available for sale. Investments are classified as held to maturity if the Company has the intention and ability to hold to maturity.

Financial assets held to maturity are recorded at amortized cost using the method of effective interest rate. If there is objective evidence that the investment has suffered a loss of value, determined based on external credit ratings, the financial asset is measured at the present value of estimated future cash flows. Any changes to the carrying value of investments, including impairment losses are recognized in net income and loss.

Financial assets held to maturity are included in non-current assets with the exception of those whose maturity is less than twelve months following the end of the reporting period, in which case they are included in current assets.

The Company has no financial asset classified in this category.

Financial assets available for sale

Financial assets available for sale are non derivatives financial assets that are designated as being in this category or that do not qualify for classification in any other category of financial assets.

All financial assets held for sale are measured at fair value. Profits and loss are recognized in other comprehensive income and loss. When the asset is released or it is determined that it is impaired, the cumulative gain or loss recognized in other comprehensive income and loss is reclassified to income and loss in financial income or financial expense and is presented as a reclassification adjustment in other comprehensive income and loss.

Interest earnings calculated on the effective interest rate and dividends are recognized in net earnings as financial products. Available-for-sale financial assets are classified as non-current assets, except when the placement expires within twelve months or when management expects to sell it within twelve months.

The Company has no financial asset classified in this category.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- Des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- Une rupture du contrat tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont évalués par la suite au coût amorti, diminués des coûts de transaction directement imputables, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La différence entre la valeur comptable initiale des passifs financiers et leur valeur de remboursement est comptabilisée dans le résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivants la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants. Ce poste comprend les comptes créditeurs et charges à payer. Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières au résultat net.

4.4 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat global attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription tel qu'il est expliqué à la note 13.

4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale d'au plus trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.3 Financial instruments (continued)

Financial assets (continued)

Impairment of financial assets

All financial assets except those at fair value through net income and loss are tested for impairment at each closing date. Financial assets are impaired when there is objective evidence that a financial asset or group of financial assets suffered an impairment loss.

Objective evidence of impairment could include :

- Significant financial difficulty on the part of the issuer or obligor;
- A breach of contract such as a failure to pay interest or principal;
- Increasing the likelihood of bankruptcy or other financial reorganization of the borrower.

Financial liabilities

Financial liabilities are initially recorded at fair value and are subsequently measured at amortized cost reduced of transaction costs directly attributable, using the method of effective interest rate. The difference between the initial carrying amount of financial liabilities and the redemption value is recognized in net income and loss over the term of the contract using the effective interest method. Financial liabilities are presented as current liabilities if they are repayable within twelve months following the end of the period, otherwise they are classified as non-current liabilities. This item includes accounts payable and accrued charges. Interest charges are presented in the financial expenses, in net income and loss.

4.4 Basic and diluted net loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the net loss and comprehensive loss or the loss attributable to common shareholders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the period. Diluted loss per share is calculated by adjusting the profit attributable to ordinary equity holders of the Company and the weighted average number of common shares outstanding, the effects of all dilutive potential ordinary shares. It is assumed that the dilutive potential ordinary shares were converted into ordinary shares at beginning of year or the date of issue of potential ordinary shares, if later.

To calculate diluted loss per share, an entity shall assume dilutive options and dilutive warrants were exercised. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from issuance of common shares at the average market price of common shares during the year. Diluted loss per share equals basic loss per share given the anti-dilutive options and warrants as explained in Note 13.

4.5 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash, bank balances and short-term deposits with an original maturity of three months or less that are readily convertible to known amounts of cash and which are subject to an insignificant risk value change.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société peut se prévaloir de crédits de droits remboursables selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec.

Les crédits d'impôt et de droits remboursables sont imputés en réduction des frais d'exploration engagés en vertu de l'IAS 20 lorsque la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés.

4.7 Encaisse réservée à l'exploration

L'encaisse réservée à l'exploration représente le produit de financements accreditifs non dépensés en frais d'exploration. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à l'exploration de propriétés minières. Au 31 juillet 2013, la société ne détient aucune encaisse réservée (\$121 500 en 2012).

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières. Ces actifs sont présentés au coût moins les pertes de valeur et les crédits d'impôt et de droits remboursables.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage et les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les coûts sont capitalisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques seront réalisés.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

La valeur recouvrable des actifs d'exploration et d'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Lors de la disposition d'une propriété minière, le produit de la vente est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte au résultat net.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.6 Tax credits receivable and refundable rights

The Company is entitled to credit on duties refundable under the Act respecting duties on mining. These credit are repayable on rights apply to eligible exploration expenses incurred in the Province of Quebec.

Tax credits and refundable rights are charged as a reduction in exploration expenses incurred under IAS 20 when the Company is reasonably assured that they will be received.

4.7 Cash reserved for Exploration

Cash reserved for exploration represent proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration expenses. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received to mining exploration activities. At July 31, 2013 the Company has no cash reserved (\$121,500 in 2012).

4.8 Exploration and evaluation assets

The exploration and evaluation assets include the acquisition cost of mining rights and expenses related to exploration and evaluation of mining properties. These assets are recorded at cost less impairment losses and refundable tax credit and mining rights.

Costs incurred prior to the acquisition of exploration and evaluation legal servitudes are recognized in net income and loss when they are incurred.

Mineral rights and expenditure on exploration and evaluation are included in the cost of the asset property until technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are shown. Accessories products earned during the period of exploration and evaluation are recorded in net income and loss. No depreciation is charged during the exploration and evaluation phase. Capitalized costs include the topographical, geological, geochemical and geophysical surveys, exploratory drilling, trenching, the sample rate and activities in relation to evaluating the technical feasibility and commercial viability of the extracting a mineral resource. Costs are capitalized when it is more likely that the economic benefits will be realized.

It was established that the viability of a project is not provided or if the project was abandoned, capitalized amount is reduced to its recoverable amount, the gap is then recognized immediately in net income and loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

Upon the disposition of mining property, the proceeds of the sale are recorded as a reduction of the carrying value and any surplus or deficit is recognized as a gain or loss in the net income and loss.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les droits miniers et les frais d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Les actifs miniers en construction comprennent les coûts d'emprunts.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation, d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif, afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée. En règle générale, les taux d'amortissement sont les suivants :

Taux / Rates

Équipements de bureau

20 %

Office equipments

La charge d'amortissement de chaque exercice est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.8 Exploration and evaluation assets (continued)

If the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, mining rights and exploration and evaluation fees relating to mining property are transferred to mining assets under construction category. Assets under mining construction category include borrowing costs.

Following the transfer of the assets of exploration and evaluation in the mining construction assets category, all subsequent costs of construction, installation, completion of the equipment and facilities are capitalized in category of mining construction assets. Once the development phase is completed, all assets included in mining assets construction are then transferred into the class of mining assets and amortized over the useful lives of these assets.

Although the Company has taken measures consistent with industry practice for the current stage of exploration of such properties to obtain title to mineral properties in which it has a financial interest, these procedures do not guarantee the validity of the title. The title to mineral properties may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

4.9 Property and equipment

Property and equipment are held at cost less accumulated depreciation and accumulated impairment losses.

Cost includes all costs incurred initially to acquire or construct an item of property and equipment, costs directly attributable to bringing the asset to the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management and costs incurred subsequently to add to or replace part thereof. Recognition of costs in the carrying amount of an item of property and equipment ceases when the asset is in the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management.

Depreciation is recognized using the declining balance method, to write down the cost to its estimated residual value. The rates generally applicable are as follows:

The depreciation expense for each period is recognized in profit or loss except for certain items of property and equipment related to exploration and evaluation activities where the depreciation expense is included in the carrying amount of an exploration and evaluation asset when it relates to a specific exploration and evaluation project.

The residual value, depreciation method and useful life of each asset are reviewed at least at each financial year-end.

The carrying amount of an item of property and equipment is derecognized upon disposal or when no future economic benefits are expected from its use or disposal.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Immobilisations corporelles (suite)

Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4.10 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. L'évaluation de la dépréciation des actifs d'évaluation est effectuée individuellement, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale à l'excédant de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquentment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.9 Property and equipment (continued)

The gain or loss arising from the derecognition of an item of property and equipment is included in profit or loss when the item is derecognized.

4.10 Impairment of non financial assets

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels generate largely independent cash inflows (cash-generating units). Consequently, some assets are tested individually for impairment, while others are tested at cash-generating unit. The evaluation of asset impairment assessment is performed individually, each property representing a potential cash-generating unit.

All individual assets or cash-generating units are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

An impairment loss equal to the excess of the carrying amount of an asset or cash-generating unit exceeds its recoverable amount is recognized. The recoverable amount of an asset or cash-generating unit is the higher of its fair value less costs to sell and its value in use. To determine the value in use, management makes estimates of future cash flows from each asset or cash-generating unit and determines a suitable interest rate to calculate the present value of these cash flows.

An impairment loss is recognized in the statement of comprehensive income and loss and is recorded as a reduction of the individual asset or prorated assets of the cash-generating unit. All assets are subsequently reassessed to identify any evidence indicating that an impairment loss previously recognized may no longer exist. An impairment loss may be reversed if the recoverable amount of an asset or cash-generating unit exceeds its carrying amount.

4.11 Provisions, contingent liabilities and assets

Provisions are recognized when present obligations resulting from past events, will likely result in an outflow of resources embodying economic benefits to the Company and that the amounts can be reliably estimated. The timing or amount of output may be uncertain.

A present obligation arises from the presence of legal or constructive obligations arising from past events, such as litigation, liabilities related to decommissioning, restoration and similar liabilities or onerous contracts.

The measurement of provisions corresponding to the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the date of presentation of financial information, including risks and uncertainties relating to the present obligation. When a large number of similar obligations, the likelihood that an outflow of resources will be required to settle these obligations is determined by considering the class of obligations as a whole. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

Provisions are reviewed at each reporting date of financial information presentation and adjusted to reflect current best estimates at that date. When possible output of resources embodying economic benefits arising from present obligations is considered improbable or low probability, no liability is recorded.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à une obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, la valeur de cet actif ne doit pas être supérieure au montant de la provision y afférente.

Les entrées probables d'avantages économiques futurs pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés minières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés minières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

Aux 31 juillet 2013 et 2012, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

4.12 Impôts différés

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. La note 5 traite de l'évaluation de la direction relativement à la probabilité du bénéfice imposable futur qui permettra de compenser les actifs d'impôt différé.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont présentés comme non-courants et sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

La Société établit une provision moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.11 Provisions, contingent liabilities and assets (continued)

Reimbursement that the Company will almost certainly receive from a third party in relation with an obligation is recognized as a separate asset. However, this asset value should not exceed the amount of the provision thereto.

Possible inflows of future economic benefits to the Company that do not yet meet the recognition criteria of an asset are treated as contingent assets.

Activities of the Company are governed by laws and governmental regulations concerning the protection of the environment. The environmental consequences are difficult to identify whether amounts due, term or impact. The Company currently operates in accordance with the laws and regulations currently in force. Any payment resulting from the restoration of mining properties, if any, will be recorded in cost of mining properties when it will be possible to make a reasonable estimate.

At July 31, 2013 and 2012, there was no provision recorded in the statement of financial position.

4.12 Deferred tax

Income tax expense consists of current tax and deferred tax.

Deferred tax is calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax base.

Assets or deferred tax liabilities are calculated, without discounting, according to tax rates that are expected to apply during their respective period of realization when these rates are enacted or substantively enacted by the end of the period presentation of financial information.

The deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will offset future taxable income. Note 5 deals with the evaluation of management regarding the probability of future taxable income that will offset the deferred tax assets.

Assets or deferred tax liabilities are recognized as non-current and are offset only when the Company has the right and intention to offset assets or tax liabilities arising from the same tax authorities.

The Company establishes a valuation allowance against deferred tax assets if, based on available information, it is likely that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

Changes in assets or deferred tax liabilities are recognized in income and loss as deferred tax, unless they concern items that have been recognized in other comprehensive income and loss or directly in equity, in which case the deferred tax matching is also recognized in other comprehensive income and loss or equity, respectively.

Under tax law provisions on flow-through placement credits, the company is required to forego deductions for expenses related to exploration activities to investors. Deferred tax related to temporary differences is recorded when the qualifying expenditures are incurred.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Capitaux propres

Capital-actions et bons de souscriptions

Les produits des émissions des actions ordinaires sont classés aux capitaux propres et sont repartis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis. Les frais d'émission supplémentaires directement attribuables aux actions et aux bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits des capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont eu lieu.

Au moment de l'exercice d'un bon de souscription les produits reçus moins les coûts de transaction directement certifiables sont portés au capital-actions. La juste valeur du bon de souscription comptabilisée aux bons de souscription est transférée au capital-actions.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les montants liés aux annulations de bons de souscription et des options sur actions comptabilisés en diminution du surplus d'apport au cours de la période d'expiration.

Financement accreditif

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration par le biais des émissions d'actions accreditives. La déduction des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence (la « prime ») entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que gain reporté, lequel est renversé aux résultats lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accreditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

Déficit

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des exercices antérieurs.

4.14 Rémunération fondée sur des actions

La Société gère un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Il ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en résultat net ou capitalisée comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.13 Equity

Share capital and warrants

Products from the issuance of common shares are classified as equity and are distributed using the relative fair value method. The Company uses the model of Black-Scholes pricing model to calculate the fair value of warrants issued. Additional share issuance costs are directly attributable to shares and warrants and are deducted from equity products during the period when these transactions took place.

Upon exercise of a warrant, the proceeds received less directly attributable transaction costs are credited to share capital. The fair value of the warrant recorded to the warrants is transferred to share capital.

Contributed surplus

Contributed surplus includes compensation expense related to stock options until the exercise of these options and amounts related to cancellations of warrants and share options recognized decreasing during the expiration period.

Flow-through financing

The Company finances some of its exploration expenditures through the issuance of flow-through shares. The deduction of exploration expenses is subject to a waiver of the benefit of investors in accordance with tax laws. The difference ("premium") between the amount recognized as common shares and the amount that investors pay for shares is recorded as a deferred gain, which is reversed to income and loss when qualifying expenditures are made. The Company recognizes a deferred tax liability for the flow-through shares and deferred tax expense when the qualifying expenditures are incurred.

Deficit

Deficit includes all current and prior period retained profit or loss.

4.14 Share-based Payments

The Company operates a share-option plan for administrators, staff and consultants who qualify. No plan of the Company has the option of cash settlement.

All goods and services received in exchange for the granting of share-based payments are measured at fair value. When an employee is paid by share-based payments, the fair value of services rendered by the staff member is determined indirectly by reference to the fair value of equity instruments granted. This fair value is measured at grant date based on the Black-Scholes pricing model.

The share-based payments are ultimately recognized in income and loss or capitalized as exploration assets and assessment depending on the nature of the consideration is paid and credited to contributed surplus in shareholders' equity.

Each tranche of an award whose acquisition is staggered is treated as a separate award with its own date and vesting its own fair value.

In cases where periods or vesting conditions apply, the expense is distributed over the vesting period based on the best available estimate of the number of share options expected to vest.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.14 Rémunération fondée sur des actions (suite)

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital-actions.

4.15 Convention d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété précédant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette propriété. Tout excédent est comptabilisé comme un gain au résultat net.

4.16 Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimés nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.14 Share-based Payments (continued)

The conditions for acquiring non-market assumptions are part of the number of options that, as expected, become exercisable. Estimates are subsequently revised when there is evidence to the effect that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustments are made to expenses recognized in prior years if the number of stock options that were ultimately acquired differs from what was anticipated at the time of acquisition.

Upon exercise of an option on shares, the proceeds received less directly attributable transaction costs are credited to share capital. The accumulated charges related to stock options recognized in contributed surplus are transferred to share capital.

4.15 Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the property, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this property. Any excess is recognized as a gain in profit and loss.

4.16 Segment disclosures

The Company currently operates in a single segment, the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

5. JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

In preparing the financial statements, management poses a number of judgments, estimates and assumptions regarding the recognition and valuation of assets, liabilities, revenues and expenses. The Company also conducts estimates and assumptions concerning the future. Determination of estimates requires the exercise of judgment based on various assumptions and other factors such as historical experience and current and expected economic conditions.

Actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions posed by management and they will rarely be identical to the results estimated. These estimates are reviewed periodically and adjustments are made as needed to the results of the period in which they become known.

The information on judgments, estimates and assumptions that have the greatest impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, revenues and expenses is presented below.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Indication d'une perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur et valeur recouvrable

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni planifiées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour se faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable.

Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours de la prochaine période financière.

Juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ces instruments sont ensuite évalués au coût après amortissement ou à la juste valeur selon leur classement.

La mesure de la juste valeur correspond au montant de la contrepartie dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Cette mesure est effectuée à un moment précis et peut être modifiée au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs.

5. JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

Exploration and evaluation assets

Indication of impairment loss and reversal of an impairment and the recoverable amount

Identifying indicators of impairment and recovery of an impairment loss and the establishment of the recoverable amount if an impairment test must be performed involve judgment. If there is an indication of impairment or reversal of an impairment of an asset or cash generating unit, an estimate of the recoverable amount is made and the loss of value or loss recovery is recognized to the extent that the carrying value of the asset exceeds its recoverable amount.

The recoverable amount of an asset is determined as the higher of fair value less costs to sell and value in use.

Management determines for each property if the facts and circumstances could be indicators of impairment or reversal of impairment loss. These facts and circumstances which it considers include but are not limited to the following :

- (a) The period during which the entity has the right to explore in a specific area has expired during the period or will expire in the near future, and it is not expected to be renewed;
- (b) Significant spending on exploration and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned;
- (c) Exploration and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of quantities of mineral resources commercially viable and the entity has decided to discontinue such activities in the specific area;
- (d) Sufficient data exist to the effect that, although it is likely that development in a specific area continues, the carrying amount of the active exploration and evaluation is unlikely to be recovered in full from successful development or sale.

When it is determined that an indicator of impairment or recovery of impairment exists, management should assess the recoverable amount of the asset or cash generating unit and to do this, management raises assumptions that relate to future events and circumstances. Assumptions are based on the exploration program and evaluation of the Company that considers especially if the results of exploration justify additional investment, if the interests of society in the mining rights have been confirmed, if the Company has the ability to obtain necessary financing to complete the development and future profitable production and the assignment will be made to properties in excess of book value.

Actual results may differ and result in significant adjustments to the assets of the Company during the next financial period.

Fair value

All financial instruments are recognized at fair value upon initial recognition. These instruments are subsequently measured at amortized cost or fair value depending on their classification.

The measurement of fair value is the amount of consideration that would be agreed upon in an arm's-length transaction between knowledgeable, willing parties who are under no compulsion to act. This measurement is performed at a specific time and can be modified in future reporting periods due to market conditions or other factors.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Juste valeur (suite)

La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que pour de nombreuses autres variables. Pour déterminer ces hypothèses, des données externes du marché facilement observables sont utilisées si disponibles. Sinon, la Société utilise la meilleure estimation possible. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

Impôts différés

Lorsque la Société anticipe un montant d'impôt à déboursier dans le futur en fonction de ses estimations, un passif est comptabilisé.

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les charges liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes, toutefois, la volatilité future demeure incertaine et le modèle comporte des limites.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Au 31 juillet 2013, les éventualités de la Société concernent les impacts environnementaux et les actions accréditives qui sont présentés à la note 19.

5. JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

Fair value (continued)

The fair value is determined using quoted active market for the most advantageous instrument to which the Company has immediate access. If there is no active market fair value is determined using valuation models internal or external, including models of discounted cash flows. The fair value determined using valuation models requires the use of assumptions concerning the amount and timing of estimated future cash flows, as well as many other variables. In determining those assumptions, market external data easily observable are used if available. Otherwise, the Company uses the best possible estimate. Since they are based on estimates, the fair values cannot be recognized through an actual sale or immediate settlement of the instruments.

Deferred taxes

When the Company anticipates an amount of tax to pay in the future according to its estimates, a liability is recognized.

The evaluation of the probability of future taxable income involves judgment. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is probable that taxable profits will be available in which reduction of deductible temporary differences and carry-over of unused tax credits and unused tax losses can be utilized.

Going concern

The evaluation of the ability of the Company to realize its strategy for funding its future needs for working capital involves making judgments. More information about the continuity of operations is disclosed in Note 2.

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, we must select an appropriate valuation model and obtain the data necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility of its own share, the expected life and the exercise period of options granted. The model used by the Company is the Black-Scholes, however, future volatility uncertain and the model has some limitations.

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recorded financial statements or whether it should be presented as a contingent liability. Quantify these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice obtained, previous experience and the likelihood of the realization of a loss. Many of these factors are sources of uncertainty in estimates.

As at July 31, 2013, the Company's contingencies related environmental impacts and flow-through shares are disclosed in note 19.

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 juillet / July 31, 2013
	\$
Encaisse	2 718

Aux 31 juillet 2013, la Société ne dispose d'aucun produit de financement lié aux actions accréditives non dépensé. La Société a reçu un produit de financement accréditif de 121 500 \$ en décembre 2011, non investi en frais d'exploration au 31 juillet 2012.

6. CASH AND CASH EQUIVALENTS

	31 juillet / July 31, 2012
	\$
	7 742

Cash

As at July 31, 2013, the Company has no financial product unspent related to flow-through shares. The Company received a flow-through financing of \$ 121,500 in December 2011 not invested in exploration expenses in July 31, 2012.

7. DÉBITEURS

	31 juillet / July 31, 2013
	\$
Taxes de vente à recevoir	8 614
Compte recevable	5 000
Sommes à recevoir d'un dirigeant	-
Débiteurs	13 614

7. RECEIVABLES

	31 juillet / July 31, 2012
	\$
	10 045
	-
	3 087
	13 132

Sales tax receivable

Account receivable

Other receivable from a director

Receivables

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION**8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

	31 juillet / July 31, 2012	Additions	Disposition / Disposal	Radiation / Write-off	31 juillet / July 31, 2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec					
Propriété / Property - Clericy (a)					
Droits miniers / Mining rights	37 481	-	(37 481)	-	-
Exploration	31 513	-	(31 513)	-	-
	68 994	-	(68 994)	-	-
Propriété / Property - Gaspésie (b)					
Droits miniers / Mining rights	329 018	-	-	(329 018)	-
Exploration	93 053	-	-	(93 053)	-
	422 071	-	-	(422 071)	-
Propriété / Property - Opinaca (c)					
Droits miniers / Mining rights	248 371	1 374	-	-	249 745
Exploration	541 100	-	-	-	541 100
	789 471	1 374	-	-	790 845
Propriété / Property - Matapédia (d)					
Droits miniers / Mining rights	6 750	-	-	(6 750)	-
Exploration	-	-	-	-	-
	6 750	-	-	(6 750)	-
Propriété / Property - Maniwaki (e)					
Droits miniers / Mining rights	-	14 218	-	-	14 218
Exploration	-	119 049	-	-	119 049
	-	133 267	-	-	133 267
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	621 620	15 592	(37 481)	(335 768)	263 963
Exploration	665 666	119 049	(31 513)	(93 053)	660 149
	1 287 286	134 641	(68 994)	(428 821)	924 112

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**

	31 juillet / July 31, 2011	Additions	Dévaluation / Impairment	31 juillet / July 31, 2012
Québec / Quebec	\$	\$	\$	\$
Propriété / Property – Aiguebelle				
Droits miniers / Mining rights	88 301	176	(88 477)	-
Exploration	2 300	5 606	(7 906)	-
	<u>90 601</u>	<u>5 782</u>	<u>(96 383)</u>	<u>-</u>
Propriété / Property - Clericy (a)				
Droits miniers / Mining rights	33 027	4 454	-	37 481
Exploration	20 300	11 213	-	31 513
	<u>53 327</u>	<u>15 667</u>	<u>-</u>	<u>68 994</u>
Propriété / Property - Gaspésie (b)				
Droits miniers / Mining rights	326 231	2 787	-	329 018
Exploration	93 053	-	-	93 053
	<u>419 284</u>	<u>2 787</u>	<u>-</u>	<u>422 071</u>
Propriété / Property - Opinaca (c)				
Droits miniers / Mining rights	241 118	7 253	-	248 371
Exploration	540 369	731	-	541 100
	<u>781 487</u>	<u>7 984</u>	<u>-</u>	<u>789 471</u>
Propriété / Property - Winchester				
Droits miniers / Mining rights	53 192	274	(53 466)	-
Exploration	224 679	23 391	(248 070)	-
	<u>277 871</u>	<u>23 665</u>	<u>(301 536)</u>	<u>-</u>
Propriété / Property - Matapédia (d)				
Droits miniers / Mining rights	-	6 750	-	6 750
Exploration	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>6 750</u>	<u>-</u>	<u>6 750</u>
Sommaire / Summary				
Droits miniers / Mining rights	741 869	21 694	(141 943)	621 620
Exploration	880 701	40 941	(255 976)	665 666
	<u>1 622 570</u>	<u>62 635</u>	<u>(397 919)</u>	<u>1 287 286</u>

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012

(in Canadian dollars)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**(a) Cléricky, Québec**

La propriété Cléricky est située dans le canton de Cléricky, à 3 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda. Elle est composée de 3 titres miniers couvrant une superficie de 132 hectares. La propriété fut disposée durant l'exercice.

(b) Gaspésie, Québec

La propriété Gaspésie est composée d'un permis d'exploration gazier couvrant une superficie de 34 000 hectares et est située en Gaspésie dans un environnement favorable à la découverte d'hydrocarbures. La Société a décidé de radier la propriété durant l'exercice.

(c) Opinaca, Québec

La propriété Opinaca est située dans la zone d'Opinaca à l'intérieur du territoire de la Baie-James. Elle est composée de 46 titres miniers couvrant une superficie de 2 411 hectares. La propriété est détenue à 100% par la Société.

(d) Matapédia, Québec

La propriété Matapédia est située dans la région de Sainte-Irene-de-Matapédia et Val-Brillant dans la vallée de la Matapédia. Elle est composée de 84 titres miniers. La Société a décidé de radier la propriété durant l'exercice.

(e) Maniwaki, Québec

La propriété Maniwaki est située dans la région de Maniwaki au nord de Gatineau. Elle est composée de 48 titres miniers. La propriété est détenue à 100 % par la Société.

Une redevance de 2 % NSR est payable au vendeur et rachetable pour 500 000 \$.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Équipements de bureau / Office equipments	Cost
Solde au 31 juillet 2012	-	Balance as at July 31, 2012
Additions	3 087	Additions
Solde au 31 juillet 2013	3 087	Balance as at July 31, 2013
Cumul des amortissements et des pertes de valeur		Accumulated depreciation and impairment
Solde au 31 juillet 2012	-	Balance as at July 31, 2012
Amortissement de l'exercice	24	Depreciation expense
Solde au 31 juillet 2013	24	Balance as at July 31, 2013
Valeur comptable nette au 31 juillet 2013	3 063	Carrying amount as at July 31, 2013

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**(a) Clericy, Quebec**

The Clericy property is located in Clericy Townships, 3 kilometers North of Rouyn-Noranda. It is composed of 3 claims covering an area of 132 hectares. The property was disposed during the year.

(b) Gaspésie, Quebec

The Gaspésie property is composed of a gas exploration licence covering an area of 34,000 hectares and is located in Gaspésie in an area that has good expectations for hydrocarbons discovery. The Company decided to write-off the property during the year.

(c) Opinaca, Quebec

The Opinaca property is located in the area of Opinaca in James Bay. It is composed of 46 claims covering an area of 2,411 hectare. The property is 100% owned by the Company.

(d) Matapédia, Québec

The Matapédia property is located in the area of Sainte-Irene-de-Matapédia and Val-Brillant in the Matapédia Valley. It is composed of 84 claims. The Company decided to write-off the property during the year.

(e) Maniwaki, Quebec

The Maniwaki property is located in the area of Maniwaki at north of Gatineau. It is composed of 48 claims. The property is 100 % owned by the Company.

A 2 % NSR royalty is payable to the vendor and redeemable for \$ 500,000.

9. FIXED ASSETS

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

10. CAPITAUX PROPRES**10.1 Capital-actions****Autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont également admissibles à recevoir des dividendes et le remboursement du capital, et représentent un vote par action à l'assemblée de Stelmine Canada Ltée.

Actions émises et entièrement payées :

10. EQUITY**10.1 Share capital****Authorized**

Unlimited number of shares without per value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholder's meeting of Stelmine Canada Ltd.

Shares issued and fully paid:

	2013	2012	
	Nombre d'actions / Number of shares	Nombre d'actions / Number of shares	
Solde au début de l'exercice	30 252 940	21 897 940	Balance, beginning of year
Placements privés (a) (c) (d) (f)	3 117 761	7 545 000	Private placements (a) (c) (d) (f)
Financement privé accréditif (b) (d)	-	810 000	Private flow-through placement (b) (d)
Acquisition de propriétés minières (e)	-	-	Acquisition of mining properties (e)
Solde à la fin de l'exercice	33 370 701	30 252 940	Balance, end of year

(a) Les financements privés sont présentés déduction faite de la juste valeur attribuée aux bons de souscription, pour un montant de 116 701 \$ en 2012 et des frais d'émission d'actions totalisant 1 403 \$ en 2013.

(b) Le financement privé accréditif est présenté déduction faite de la juste valeur attribuée aux bons de souscription, pour un montant de 6 925 \$ en 2012 et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 61 925 \$ en 2012.

(c) Le 4 juin 2012, la Société a conclu un financement privé impliquant l'émission de 232,5 unités au prix de 1 000 \$ l'unité, totalisant 232 500 \$. La Société a émis 2 325 000 actions ordinaires non accréditives. Chaque action est accompagnée d'un bon de souscription donnant droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,15 \$ valide pour une période de douze mois. Les actions émises sont entières pour une période de 4 mois et un jour.

(d) Le 30 décembre 2011, la Société a conclu un financement privé, sans intermédiaire, pour un montant de 382 500 \$. Ce financement se compose de 81 unités A, au prix de 1 500 \$ l'unité représentant 121 500 \$ et de 261 unités B au prix de 1 000 \$ l'unité représentant 261 000 \$. Une unité A est composée de 10 000 actions accréditives au prix de 0,15 \$ l'action et de 10 000 bons de souscriptions. Chaque bon de souscription donnant droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,20 \$ pour une période de douze mois suivant la date de clôture. Chaque unité B se compose de 20 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action et de 20 000 bons de souscription. Un bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,10 \$ pour une période de 12 mois suivant la date de clôture.

(e) En juillet 2012, la Société a procédé à l'acquisition de la propriété Matapédia en contrepartie de 2 500 \$ et d'une émission de 85 000 actions ordinaires représentant 4 250 \$. Les actions n'ont pas encore été émises en date de publication de ces états financiers.

(a) Private financing is presented net of the fair value assigned to the warrants, amounting to \$ 116,701 in 2012 and the value of share issue expenses amounting to \$ 1,403 in 2013.

(b) Private flow-through financing is presented net of the fair value assigned to the warrants, amounting to \$ 6,925 in 2012 and premium related to the sale of tax deductions amounting to \$ 61,925 in 2012.

(c) On June 4, 2012, the Company completed a private placement involving the issue of 232.5 units at \$ 1,000 per unit, totaling \$ 232,500. For this placement, the Company issued 2,325,000 non-flow-through common shares. Each share attached a warrant entitling its holder to purchase one share of the Company at a cost of \$ 0.15 for a 12 month period. The issued shares are escrowed for a period of 4 months and one day.

(d) On December 30, 2011, the Company completed a non brokered private placement for \$ 382,500. The private placement consisted of 81 units A, at a price of \$ 1,500 per unit for total proceeds of \$ 121,500 and 261 units B, at a price of \$ 1,000 per unit for total proceeds of \$ 261,000. Each unit A consists of 10,000 flow-through shares at \$ 0.15 per share and 10,000 share purchase warrants. Each share purchase warrant shall entitle its holder thereof to acquire one additional common share of the Company at a price of \$ 0.20 for a period of 12 months from the closing date. Each unit B consists of 20,000 common shares at a price of \$ 0.05 per common share and 20,000 share purchase warrants. Each purchase warrant shall entitle its holder thereof to acquire one additional common share of the Company at a price of \$ 0.10 for a period of 12 months from the closing date.

(e) In July 2012, the Company completed the acquisition of Matapédia property in return of \$ 2,500 and the issue of 85,000 common shares representing \$ 4,250. These shares have not yet been issued on the date of publication of these financial statements.

	2013	2012	
Actions à émettre :			Shares to be issued :
Acquisition d'une propriété minière	-	85 000	Acquisition of mining property

(f) Le 24 juillet 2013, la Société a réduit ses comptes créditeurs de 155 888 \$ par l'émission de 3 117 761 actions ordinaires de la Société à 0,05 \$ par action. La Société a comptabilisé un gain sur règlement de dettes de 62 355 \$.

(f) On July 24, 2013, the Company reduced accounts payable for the sum of \$ 155,888 by issuing 3,117,761 common shares of the Company at \$ 0.05 per share. The Company recognised a gain on accounts payable settlement of \$ 62,355.

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012

(in Canadian dollars)

10. CAPITAUX PROPRES (suite)**10.2 Bons de souscription**

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire un nombre équivalent d'actions ordinaires et se détaillent comme suit :

	2013	
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted Average exercise price
		\$
Solde au début de l'exercice	8 355 000	0,12
Financement privé accréditif (note 10.1 d)	-	-
Placement privé (note 10.1 d)	-	-
Placement privé (note 10.1 c)	-	-
Expirés	-	-
Solde à la fin de l'exercice	8 355 000	0,12

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation.

	2013	
Date d'expiration / Expiry date	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price
29 décembre 2013	810 000	0,20
29 décembre 2013	5 220 000	0,10
3 juin 2014	2 325 000	0,15
	8 355 000	

(a) Tous les bons de souscription en circulation au 31 juillet 2012 venaient à échéance au cours de l'exercice courant et l'expiration fut reportée pour une période additionnelle de douze mois suivant la date d'expiration initiale. La juste valeur des bons de souscription expirés est de 123 626 \$ et la juste valeur des bons de souscription dont l'échéance est reportée de douze mois est de 34 695 \$.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %
Volatilité moyenne attendue	125,0 %
Taux de dividendes attendu	-
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	1 an / year

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie du bon de souscription.

10. EQUITY (continued)**10.2 Warrants**

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of ordinary shares, and are as follows :

	2012	
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted Average exercise price
		\$
Balance, beginning of year	4 636 940	0,20
Private flow-through placement (note 10.1 d)	810 000	0,20
Private placement (note 10.1 d)	5 220 000	0,10
Private placement (note 10.1 c)	2 325 000	0,15
Expired	(4 636 940)	0,20
Balance, end of year	8 355 000	0,12

The following table summarize the information relating to the warrants outstanding.

	2012	
Date d'expiration / Expiry date	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price
December 29, 2013	810 000	0,20
December 29, 2013	5 220 000	0,10
June 3, 2014	2 325 000	0,15
	8 355 000	

(a) All warrants outstanding on July 31, 2012 matured during the current year and the expiration was extended for an additional period of twelve months from the original expiry date. The fair value of expired warrants is \$ 123,626 and the fair value of the warrants with a maturity date extended by twelve months is \$ 34,695.

The fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model pricing with the following assumptions:

	2012
Risk-free interest rate	0,98%
Expected weighted volatility	109,30%
Expected dividends yield	-
Weighted average expected life	1 an / year

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the warrants. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinary volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of warrant.

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

10. CAPITAUX PROPRES (suite)**10.3 Options émises aux courtiers**

Les options aux courtiers en circulation permettent à leurs titulaires de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires et se détaillent comme suit :

		2013
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted Average exercise price \$
Solde au début de l'exercice	-	-
Octroyées	-	-
Épirées	-	-
Solde à la fin de l'exercice	-	-

11. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**11.1 Dépenses**

Les honoraires versés à des dirigeants et administrateurs se détaillent comme suit :

	2013
	\$
Honoraires de consultation	26 584
Honoraires professionnels	41 000
Rémunération à base d'actions	-
	67 584

11.2 Rémunération à base d'actions

La Société a adopté un plan de rémunération à base d'actions en vertu de laquelle les membres du conseil d'administration peuvent accorder des options d'actions ordinaires aux administrateurs, dirigeants, membres du personnel et consultants. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime est de 2 800 000.

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par le conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédant l'attribution, et la durée des options ne pourra excéder cinq ans.

10. EQUITY (continued)**10.3 Options granted to brokers**

Outstandings brokered options entitle their holders to subscribe to an equivalent number of ordinary shares and are as follows:

		2012
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted Average exercise price \$
Balance, beginning of year	455 294	0,16
Granted	-	-
Expired	(455 294)	0,16
Balance end of year	-	-

11. EMPLOYEE REMUNERATION**11.1 Expenses**

Fees paid to officers and directors are summarized as follows:

	2012
	\$
Consulting fees	162 782
Professional fees	42 300
Stock-based compensation	11 461
	216 543

11.2 Stock-based compensation

The Company has adopted stock-based compensation plans under which members of the Board of Directors may award options for ordinary shares to directors, officers, employees and consultants. The maximum number of shares issuable under the plans is 2,800,000.

The exercise price of each option is determined by the Board of Directors and cannot be less than the market value of the ordinary shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years.

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

11. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)**11.2 Rémunération à base d'actions (suite)**

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en espèces.

Les options aux intervenants permettent à leurs titulaires de souscrire à des actions ordinaires et se détaillent comme suit :

11. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)**11.2 Stock-based compensation (continued)**

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

Outstanding intermediaries options entitle their holders to subscribe to common shares and are as follows :

	Nombre / Number	2013	Nombre / Number	2012	
		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted Average exercise price \$		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted Average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	2 400 000	0,22	1 850 000	0,26	Balance beginning of year
Octroyées	-	-	550 000	0,10	Granted
Expirées	(1 700 000)	0,25	-	-	Expired
Solde à la fin de l'exercice	700 000	0,15	2 400 000	0,22	Balance, end of the year

La juste valeur des options d'achat d'actions expirées au cours de l'exercice est de 477 030 \$. La contrepartie est portée au débit du surplus d'apport.

The fair value of the stock options expired during the year is \$ 477,030. The consideration is debited to contributed surplus.

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2013 :

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding at July 31, 2013 :

	Nombre / Number	Options en circulation / Outstandings options		Nombre / Number	Options pouvant être exercées / Exercisable options	
		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life Années / Years		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Écart des prix d'exercice / Range of exercise price						
0,10 à / to 0,17	700 000	0,15	2,64	700 000	0,15	

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2012 :

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding at July 31, 2012:

	Nombre / Number	Options en circulation / Outstandings options		Nombre / Number	Options pouvant être exercées / Exercisable options	
		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life Années / Years		Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Écart des prix d'exercice / Range of exercise price						
0,10 à / to 0,30	2 100 000	0,17	2,38	1 687 500	0,17	
0,30 à / to 0,60	300 000	0,54	0,92	300 000	0,54	
	2 400 000	0,22	2,20	1 987 500	0,22	

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

11. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)**11.2 Rémunération à base d'actions (suite)**

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode de Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2013
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	-
Taux de dividendes attendu	-
Volatilité moyenne attendue	-
Taux d'intérêt sans risque	-
Durée de vie moyenne prévue	-
Pri' d'exercice moyen à la date d'attribution	-

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options octroyées. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue des options octroyées.

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	2013
Valeur comptable / Carrying value	Juste valeur / Fair value
\$	\$

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 718	2 718
Débiteurs	13 614	13 614

PASSIFS FINANCIERS

Comptes créditeurs et charges à payer	653 016	653 016
---------------------------------------	---------	---------

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, et des comptes créditeurs et charges à payer est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.3 présente une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 18 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

11. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)**11.2 Stock-based compensation (continued)**

The fair value of options granted was estimated using the Black-Scholes pricing model with the following assumptions :

	2012	
	0,07 \$	Average share price at date of grant
	-	Expected dividends yield
	132%	Expected weighted volatility
	1,33%	Risk-free interest rate
	4,8 années / years	Expected average life
	0,10 \$	Average exercise price at date of grant

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of options granted. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of options granted.

12. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

Categories of financial assets and liabilities

The carrying value and fair value of financial instruments presented at the statement of financial position are as follows :

	2012
Valeur comptable / Carrying value	Juste valeur / Fair value
\$	\$

FINANCIAL ASSETS

Cash and cash equivalents	7 742	7 742
Receivables	13 132	13 132

FINANCIAL LIABILITIES

Accounts payables and accrued charges	349 954	349 954
---------------------------------------	---------	---------

The carrying value of cash and cash equivalents, receivables and accounts payables and accrued charges are considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

The Note 4.3 present a description of the accounting policies for each category of financial instruments. The Company's financial instruments objectives and methods are detailed in Note 18.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

La méthode et les technique d'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles de la période de présentation de l'information financière précédente.

13. RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

Le calcul de la perte de base par action se fait à partir de la perte de la période, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Dans le calcul de la perte diluée par action, les actions ordinaires potentielles telles que les options d'achat d'actions et les bons de souscription n'ont pas été inclus car elles auraient pour effet de diminuer la perte par action. La diminution de la perte par action serait antidilutive. Le détail des options d'achat sur actions et bons de souscription émis qui pourraient diluer le bénéfice par action dans le futur sont présentés aux notes 10 et 11.

La perte de base et la perte diluée par action ont été calculées en utilisant la perte attribuable aux actionnaires de la Société au numérateur, c'est-à-dire, aucun ajustement à la perte n'était requis en 2013 et 2012.

	2013
	\$
Résultat net	(554 989)
Nombre moyen pondéré des actions en circulation	30 261 482
Résultat de base et dilué	(0,02)

Il n'y a pas eu d'autres transactions portant sur des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'approbation de ces états financiers.

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'impôt combiné au fédéral et provincial de 26,90 % (27,53% en Juillet 31, 2012) au résultat avant impôts sur le revenu en raison des éléments suivants :

12. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES (continued)

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statement of financial position in accordance with the fair value hierarchy. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of the financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels :

- Level 1: quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly (i.e. as prices) or indirectly;
- Level 3: inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data.

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

The method and evaluation techniques used for the purpose of measuring fair value are unchanged compared to the previous reporting period.

13. BASIC AND DILUTED NET EARNINGS (LOSS) PER SHARE

The calculation of basic loss per share is based on the loss for the period divided by the weighted average number of shares in circulation during the period. In calculating the diluted loss per share, potential ordinary shares such as share purchase options and warrants have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share. Decreasing the loss per share would be antidilutive. The detail of share purchase options and warrants issued that could potentially dilute earnings per share in the future are given in notes 10 and 11.

Both the basic and diluted loss per share has been calculated using the loss attributable to shareholders of the Company as the numerator, i.e. no adjustment to the loss was required in 2013 and 2012.

	2013	2012	
	\$	\$	
Résultat net	(554 989)	(715 853)	Net loss for the period
Nombre moyen pondéré des actions en circulation	30 261 482	25 785 768	Weighted average number of shares in circulation
Résultat de base et dilué	(0,02)	(0,03)	Basic and diluted loss per share

There have been no other transactions involving common shares between the reporting date and the date of approbation of these financial statements.

14. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The income tax expense (recovery) attributable to income and loss differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.90% (27,53% in July 31, 2012) to income and loss before income taxes as a result of the follows :

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)**14. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)**

	2013	2012	
	\$	\$	
Résultat avant impôts	(644 572)	(715 853)	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(173 390)	(197 074)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant de :			Increase (decrease) in income taxes resulting from :
Radiation de propriétés minières	115 353	-	Write-off of mining assets properties
Dévaluation de droits miniers	-	39 077	Impairment of mining rights
Dévaluations des frais d'explorations reportés	-	70 470	Impairment of deferred exploration expenses
Rémunération à base d'action	-	3 155	Stock-based compensation
Frais d'émission d'actions déductibles	(7 331)	(16 365)	Deductible share issue expenses
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	17 214	-	Loss on disposal of exploration and evaluation assets
Gain sur règlement de comptes créditeurs	(16 773)	-	Gain on accounts payable settlement
Dépenses non déductibles	1 589	1 659	Non-deductible expenses
Provision pour moins-value	63 338	99 078	Valuation allowance
	-	-	
Composition des impôts différés à l'état des résultats et du résultat global			Composition of deferred income taxes in the statements of Net loss and Comprehensive loss
Écarts temporaires liés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(213 830)	(121 520)	Temporary differences relating to exploration and evaluation assets
Droits fiscaux attribuables aux investisseurs (note 19)	186 172	-	Fiscal charges attributable to investors (note 19)
Impact de l'impôt sur les actions accréditives	(61 925)	(20 955)	Tax impact of flow through share
	(89 583)	(142 475)	
Passifs d'impôts différés			Deferred income tax liabilities
Écarts temporaires liés aux actifs miniers	-	213 830	Temporary differences relating to mining assets
Passifs d'impôts différés	-	213 830	Deferred income tax liabilities

Au Juillet 31, 2013, les différences temporelles déductibles pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

As at July 31, 2013, deductible timing differences for which the Company has not recognized deferred tax asset are as follows :

	Fédéral / Federal	Québec / Quebec	
Actifs miniers	17 636	13 991	Mining assets
Frais d'émission d'action	6 266	4 971	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	382 364	300 887	Non-capital losses
	406 266	319 849	

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif.

The ability to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered.

Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs d'impôts différés non reconnus totalisent 726 115 \$.

Accordingly, some deferred tax assets have not been recognized, these deferred tax assets not recognized amounting to \$ 726,115.

Au 31 juillet 2013, la Société dispose de pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles pour réduire les impôts dans les années à venir et expire comme suit :

As at July 31, 2013, the Company has non-capital tax losses, which are available to reduce income taxes in future years and expired as follows :

	Fédéral / Federal	Québec / Quebec
2033	235 432	235 432
2032	502 367	501 439
2031	559 156	549 817
2030	415 111	410 364
2029	373 700	369 326
2028	453 329	452 086
2027	10 000	10 000
	2 549 095	2 528 464

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

15. INFORMATION ADDITIONNELLE – FLUX DE TRÉSORERIE

a) Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement sont détaillées comme suit :

	2013
	\$
Débiteurs	(482)
Frais payés d'avance	8 974
Comptes créditeurs et charges à payer	520 875
	<u>529 367</u>

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2013
	\$
Gain différé relié à l'émission d'actions accréditives.	-
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions.	-
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés.	(123 626)
Valeur attribuée aux bons de souscription échus et émis pour une période additionnelle de douze mois	34 695
Règlement de comptes créditeurs par l'émission de capital-actions	155 888
Amortissement du gain différé relié à l'émission d'actions accréditives à la charge d'impôts différés	(61 925)

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**16.1 Transactions avec les principaux dirigeants**

Au cours des périodes terminées les 31 juillet 2013 et 2012, la Société a conclu les transactions suivantes avec des sociétés contrôlés par des dirigeants de la Société.

15. ADDITIONAL INFORMATION – CASH FLOWS

a) The net changes in non-cash operating working capital items are detailed as follows :

	2012
	\$
Receivables	24 084
Prepaid expenses	2 581
Accounts payables and accrued charges	(168 915)
	<u>(142 250)</u>

b) Items not affecting cash and cash equivalents:

	2012
	\$
Deferred gain related to the issue of flow-through shares	61 925
Acquisition of mining properties by issuance of capital stock	(4 250)
Value attributed to the expired warrants	(106 471)
Value attributed to expired warrants and issued for an additional twelve months period	-
Accounts payable settlement through the issuance of share capital	-
Amortization of the deferred gain related to the issuance of flow-through shares to deferred tax expense	-

16. RELATED PARTY TRANSACTIONS**16.1 Transactions with key management personnel**

During the periods ended on July 31, 2013 and 2012, the Company concluded the following transactions with companies controlled by officers of the Company.

STELMINE CANADA LTÉE**Notes complémentaires**

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.**Notes to Financial Statements**

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)**16.1 Transactions avec les principaux dirigeants (suite)**

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

	2013	2012
	\$	\$
À titre de dépenses		
Sociétés contrôlées par un dirigeant		
Honoraires professionnels	41 000	42 300
Honoraires de consultation	26 584	170 796
Loyer	28 626	39 388
Frais généraux d'administration	33 535	42 777
	<u>129 745</u>	<u>295 261</u>
À titre d'actifs d'exploration et d'évaluation		
Société contrôlée par un dirigeant		
Frais d'exploration	<u>119 049</u>	<u>40 942</u>
Avances à une société apparentée, sans intérêts ni modalités d'encaissement	<u>69 383</u>	<u>69 383</u>
Frais payés d'avance à une société contrôlée par un dirigeant de la Société	<u>-</u>	<u>6 000</u>
Comptes créditeurs et charges à payer		
Sociétés contrôlées par des dirigeants de la Société	252 791	108 673
Dirigeant	3 449	2 760
	<u>256 240</u>	<u>111 433</u>

17. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres. Le capital est de 360 329 \$ au 31 juillet 2013 (823 188 \$ au 31 juillet 2012).

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accordé pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration tel que stipulé à la note 19. Les variations du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

16. RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)**16.1 Transactions with key management personnel (continued)**

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

	2013	2012
	\$	\$
As expenses		
Companies controlled by an officer		
Professional fees	41 000	42 300
Consulting fees	26 584	170 796
Rent	28 626	39 388
General administrative expenses	33 535	42 777
	<u>129 745</u>	<u>295 261</u>
As exploration and evaluation assets		
Company controlled by an officer		
Exploration expenses	<u>119 049</u>	<u>40 942</u>
Advances to a related company, without interest or fixed repayment conditions	<u>69 383</u>	<u>69 383</u>
Prepaid expenses to a Company controlled by an officer of the company	<u>-</u>	<u>6 000</u>
Account payable and accrued charges		
Companies controlled by an officer of the Company		
Director	252 791	108 673
	3 449	2 760
	<u>256 240</u>	<u>111 433</u>

17. INFORMATION DISCLOSURE ABOUT CAPITAL

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity. Capital is \$ 360,329 as at July 31, 2013 (\$ 823,188 as at July 31, 2012).

The objective of the Company's capital management is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. It manages its capital structure and makes adjustments based on economical conditions and risk characteristics of underlying assets. To maintain or adjust the capital structure, the Company may issue new shares, acquire or sell mining properties to improve flexibility and financial performance.

The Company is not subject, under external rules, to capital requirements unless the Company closes a flow-through financing for which funds should be reserved for exploration expenditures as stated in note 19. Changes in capital are described in the statements of changes in equity.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

18. GESTION DE RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques financiers résultant de ses activités. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation.

L'exposition de la Société aux principaux risques financiers et ses politiques financières en matière de gestion de risques sont décrites ci-dessous :

Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses projets d'exploration et d'évaluation. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 31 juillet 2013, la trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société totalise 2 718 \$.

Toutes les obligations financières de la Société sont assorties d'échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont soumises aux conditions normales du marché. La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital et le maintien de la liquidité (note 2).

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte découle de l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations de paiement. Le risque de crédit de la Société est essentiellement lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie. La direction atténue le risque en maintenant sa trésorerie et équivalent de trésorerie auprès d'une banque à charte canadienne.

L'exposition secondaire de la Société au risque du crédit a trait aux taxes de vente gouvernementales remboursables pour une somme de 8 614 \$ dont le risque est considéré minimal.

Risque de taux d'intérêt

La Société dispose de soldes en trésorerie et elle a pour politique d'investir sa trésorerie dans une banque à charte canadienne. Toute la trésorerie est déposée dans un compte à taux d'intérêt variable.

Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux.

19. ÉVENTUALITÉS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives, et selon des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est engagée pour réaliser des travaux d'exploration minière.

Les opérations de la Société sont régies par les lois et réglementations gouvernementales en matière de protection d'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, en termes de niveau, impact ou délai. À l'heure actuelle et à la meilleure connaissance de ses dirigeants, la Société est en conformité avec les lois et règlements. Les frais de restauration seront pris en compte aux résultats nets de la période au cours duquel il sera possible de faire une estimation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

18. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Company is exposed to various directions of financial risks resulting from its operations. The officers of the Company manage the financial risks. The Company does not enter into financial instrument agreements, including derivative financial instruments for speculative purposes.

the main financial risks and financial policies of risk to which the Company is exposed are detailed below:

Liquidity risk

The Company manages its liquidity risk by using budgets that enable it to determine the amounts required to fund its exploration and evaluation expenditure programs. The Company also ensures that it has sufficient working capital available to meet its day-to-day commitments.

As at July 31, 2013, the Company has cash and cash equivalents of \$ 2,718

All of the Company's financial liabilities have contractual maturities of less than 30 days and are subject to normal trade terms. The Company regularly evaluates its cash position to ensure preservation and security of capital as well as maintenance of liquidity (note 2).

Credit risk

Credit risk results from the possibility that a loss may occur from the failure of another party to perform according to the terms of the contract. The Company's credit risk is primarily attributable to cash and cash equivalents. Cash and cash equivalents are held with a Canadian chartered bank, which reduces the risk.

The Company's secondary exposure to credit risk is on refundable government sales taxes for an amount of \$ 8,614 considered as minimal credit risk.

Interest rate risk

The Company has cash balances and its current policy is to invest cash in accounts of Canadian chartered bank. Cash and cash equivalents are deposited in an account with variable interest rates.

Market risk

The Company is exposed to market risk with respect to metals prices.

19. CONTINGENCES

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares, and according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged to realise mining exploration work.

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accounted in income and loss of the period it will be possible to make a reasonable estimate.

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose.

STELMINE CANADA LTÉE

Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Notes to Financial Statements

For the years ended July 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars)

19. ÉVENTUALITÉS (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a annulé sa police d'assurance responsabilité pour ses dirigeants et administrateurs qui permettait de réduire les différents risques inhérents aux activités de la Société

20. ENGAGEMENTS

a) Ententes de service

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en mai 2013. Les paiements de location considérés comme dépense au cours de la période s'élèvent à 25 000 \$ (30 000 \$ en 2012). Ce montant est composé des paiements minimums exigibles. Aucun paiement de sous-location ou de paiement de loyer conditionnel ont été effectués ou reçus. Les accords convenus ne contiennent pas de clauses de loyer conditionnel, options de renouvellement ni de clauses d'indexation et de restrictions. La Société n'a pas signé de bail suivant l'expiration en mai 2013.

Un solde de 724 759 \$ de dépenses d'exploration renoncées en faveur des investisseurs en décembre 2007 et 2009 n'a pas été engagé avant la date limite. La Société a comptabilisé un compte créditeur de 265 614 \$ (79 614 \$ en 2012) applicable à cet effet. La société entend compenser en actions les investisseurs pour la totalité des montants cotisés sous présentation de leurs nouveaux avis de cotisation.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLOTÛRE

Aucun événement subséquent.

19. CONTINGENCES (continued)

During the year, the Company cancelled its directors and officers insurance policy which allowed reducing the various risks inherent to the Company.

20. COMMITMENTS

a) Service agreements

The Company leases its offices under a lease expiring in May 2013. Lease payments recognized as an expense during the period amount to \$ 25 000 (\$ 30 000 in 2012). This amount consists of minimum lease payments. No sublease payments or contingent rent payments were made or received. The Company's operating lease agreements do not contain any contingent rent clauses, renewal options and any escalation clauses and any restrictions clauses. The Company has not signed a lease after the expiration in May 2013.

Furthermore, a balance of \$ 724,759 of exploration expenses renounced to the investors in December 2007 and 2009 has not been incurred before the deadline. The Company accrued an account payable of \$ 265,614 (\$ 79 614 in 2012) applicable in this matter. The Company intends to compensate in shares the investors for the full amounts upon presentation of their recent notices of assessment.

21. POST-REPORTING DATE EVENTS

No post-reporting date event.